

Impact des transferts de fonds des migrants

Le Maroc mieux loti que ses voisins de l'Afrique du Nord

Une étude présentée hier à Rabat met en évidence l'importance des transferts de fonds en provenance des nationaux résidant à l'étranger dans trois pays de la sous-région d'Afrique du Nord : Maroc, Tunisie et Algérie.

Aujourd'hui, la communauté internationale est consciente plus que jamais de l'impact des transferts des fonds des migrants sur le développement. Selon une étude, menée par le bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA) et la Commission économique et sociale pour l'Asie Occidentale (CESAO), cet impact est loin d'être négligeable. Car, non seulement, il contribue dans le PIB à la résorption partielle du déficit commercial, mais aussi à la création d'une dynamique vertueuse au sein du pays. «C'est une source importante pour le financement du développement», a souligné Karima Bounemra Ben Soltane, directrice du bureau pour l'Afrique du Nord de la CEA. Un constat que les chiffres confirment : «En 2013, les flux internationaux de transferts de fonds vers les pays en développement ont représenté environ un tiers des recettes d'exportation, plus du double des flux de capitaux privés et 2 à 3 fois le montant de toute l'aide au développement en provenance des partenaires de développement de l'OCDE», explique l'experte onusienne. De plus, les transferts de fonds s'avèrent plus efficaces en termes de lutte contre la pauvreté aux niveaux individuel et communautaire. Ils constituent aussi une part importante des ressources étrangères pour les pays. S'agissant du Maroc, l'analyse des données s'étalant sur une période de 11 ans (2002 à 2013) a démontré que les transferts de fonds ont connu des évolutions en ligne avec la dynamique de l'émigration marocaine et les mutations de la politique migratoire des pays de résidence. Ainsi, le rapport provisoire de l'étude a mis en avant «la politique proactive menée par le Maroc qui a permis de contrecarrer les politiques d'intégration européennes visant essentiellement à canaliser les fonds pour les besoins de leurs économies». En termes de chiffres, le rapport provisoire de l'étude met en exergue l'impact des



La part des transferts destinés à l'investissement demeure faible, avec environ 7,7% du total des fonds.

transferts des MRE sur les indicateurs financiers. En 2013, le volume des transferts des MRE a atteint 57,9 milliards de DH représentant ainsi 6,6% du PIB du Maroc. Durant la période 2002-2013, la part moyenne des transferts des MRE est de l'ordre de 7,5%. Une performance qui a positionné le Maroc à la première place à l'échelle maghrébine. Il en est de même pour le poids des transferts dans l'épargne nationale brute. Il représentait 25% en 2013. Quant à la part moyenne, elle était également de l'ordre de 25% entre 2002-2013. Pour ce qui est de l'affectation des fonds, elle est caractérisée par la prééminence de la consommation. Celle-ci attire 71% des transferts. Toutefois, la part des transferts destinés à l'investissement demeure faible, avec environ 7,7% du total des fonds. Sur ce point, Khaled Hussein, conseiller économique auprès du CESAO, a expliqué que «la mobilisation des fonds transférés pour la consommation est bénéfique dans la mesure où elle contribue à l'amélioration des conditions de vie

de la famille et à lutter contre la pauvreté». Globalement, le Maroc se démarque nettement des autres pays de la sous-région. Étant un pays d'émigration par excellence, le Maroc s'est engagé depuis des années dans la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif au transfert des fonds des MRE ainsi que le renforcement de l'infrastructure bancaire et des sociétés de transfert d'argent. Aujourd'hui, force est de reconnaître un changement notable dans la relation entre l'État et les MRE. Ceux-ci ne sont plus perçus comme une source de devise, mais plutôt comme un catalyseur de développement. Cela est matérialisé par le renforcement des liens entre la diaspora et le pays d'origine. Toutefois, le rapport met en garde contre un changement de comportement des MRE en matière de transferts, différent de celui affiché par les premières générations, d'autant plus que les générations actuelles cherchent à s'intégrer dans les pays d'accueil plutôt que de transférer leur épargne à leur pays d'origine. ■

Soumaya Bencherki

Le Maroc s'est engagé depuis des années dans la mise en place d'un cadre institutionnel et réglementaire relatif au transfert des fonds des MRE.